Politique de confidentialité

Version du 18 novembre 2026

Cette politique explique quelles données personnelles WYRLO traite, dans quel but, combien de temps, et quels sont vos droits. Elle couvre le site public et le service WYRLO.

Sommaire

- Qui est responsable
- Délégué à la protection des données
- Données traitées
- Finalités
- Bases légales
- Durées de conservation
- Destinataires et sous-traitants
- Vos droits
- Cookies et stockage dans le navigateur
- Sécurité
- Modifications

Qui est responsable

Pour les données de compte et du site, le responsable du traitement est Mayeul FLORY, entrepreneur individuel (nom commercial : FUSION-IA), éditeur de WYRLO, 49 chemin des Verrières, 69260 Charbonnières-les-Bains, France, joignable à contact@wyrlo.io.

Pour les traces envoyées à l'API de WYRLO, votre organisation reste responsable du traitement. WYRLO agit comme sous-traitant au sens de l'article 28 du RGPD, dans le cadre du contrat de sous-traitance.

Délégué à la protection des données

WYRLO n'a pas désigné de délégué à la protection des données. Pour toute question sur vos données personnelles, écrivez à contact@wyrlo.io.

Données traitées

- Données de compte : nom, adresse e-mail professionnelle, organisation, rôle dans l'organisation, rôle indiqué à l'inscription (fondateur, développeur…), informations de connexion, langue des e-mails (français ou anglais, déduite de la langue du navigateur à l'inscription, modifiable dans Compte, rubrique E-mails).
- Connexion avec Google, si vous choisissez ce mode : Google nous transmet votre nom, votre adresse e-mail, l'adresse de votre photo de profil et l'identifiant de votre compte Google. Ces informations servent uniquement à créer votre compte, à vous connecter et à afficher votre nom aux membres de vos organisations ; elles sont conservées avec votre compte, ne sont ni vendues ni transmises à des tiers, et ne servent ni à la publicité ni à entraîner des modèles d'IA. L'utilisation et le transfert par WYRLO des informations reçues des API de Google respectent la politique de Google sur les données des utilisateurs des services d'API (Google API Services User Data Policy), y compris les exigences d'utilisation limitée (Limited Use).
- Vérification des mots de passe divulgués : à l'inscription et au changement de mot de passe, votre navigateur envoie au service Pwned Passwords de Have I Been Pwned les 5 premiers caractères de l'empreinte SHA-1 du mot de passe, jamais le mot de passe ni son empreinte complète (k-anonymat).
- Invitations : adresse e-mail des personnes invitées dans une organisation. Le lien d'invitation est transmis par la personne qui

invite ; WYRLO ne l'envoie pas par e-mail.

- Demandes d'accès, si vous demandez un accès : adresse e-mail et, si vous les indiquez, organisation et usage prévu (500 caractères au plus), langue de la page, date de la demande et date de confirmation (clic sur le lien reçu par e-mail ; le lien porte un jeton aléatoire dont seule une empreinte est conservée) ; pour limiter les abus, une empreinte de votre adresse IP (calculée avec une clé secrète, l'adresse elle-même n'est pas enregistrée) et l'heure de chaque demande.
- Demande pour l'offre Entreprise et grands partenaires, si vous remplissez le formulaire : adresse e-mail professionnelle, société, rôle, type d'organisation, nombre de clients finaux et volume de questions estimés, besoins cochés, échéance, message (500 caractères au plus), langue de la page, date de la demande et date de confirmation (clic sur le lien reçu par e-mail) ; pour limiter les abus, une empreinte de votre adresse IP, gardée 24 heures (l'adresse elle-même n'est pas enregistrée).
- Traces : question posée, réponse produite, niveau de confiance et décision ; pour chaque passage retrouvé par votre RAG, son identifiant, sa source (nom du document d'origine) et ses scores, et pour les 3 meilleurs passages seulement, un extrait de 600 caractères au plus. Si votre organisation a activé le masquage (activé par défaut), les traces sont masquées avant stockage. Des règles, avec un contrôle de validité quand il existe (clé d'un IBAN, d'une carte ou d'un NIR), repèrent puis remplacent par une marque (« [EMAIL_1] », par exemple) : les adresses e-mail, numéros de téléphone, IBAN, numéros de carte bancaire, numéros de sécurité sociale français (NIR), adresses IP, numéros de passeport et de carte d'identité (quand un mot-clé les annonce), adresses postales avec numéro et type de voie, clés d'API et jetons reconnaissables. Ne sont pas masqués : les noms de personnes et d'entreprises, les adresses sans numéro ni type de voie (un lieu-dit, par exemple) et tout identifiant sans forme reconnaissable ; les dates, montants et numéros de commande restent aussi, car la vérification doit pouvoir les comparer. Ce

repérage est automatique et ne garantit pas l'exhaustivité : pour retirer d'autres données, notamment les noms, masquez-les avant l'envoi ; les SDK de WYRLO peuvent le faire sur votre machine. Si le masquage d'une trace échoue, elle est enregistrée sans aucun texte (scores, décision et durées seulement, avec la mention « texte non conservé »). Si votre projet choisit « traces sans texte », aucun texte n'est gardé : décisions, confiance, scores et durées seulement.

- Clients finaux, si votre organisation sert ses propres clients avec WYRLO : pour chacun, l'identifiant que vous choisissez, un nom d'affichage facultatif, son état (en service ou suspendu) et le nombre de vérifications du mois. Aucune question ni aucun texte n'y est attaché. N'y mettez pas de nom de personne : l'identifiant sert seulement à séparer les données de vos clients.
- Empreintes des passages : pour reconnaître un passage déjà analysé sans en garder le texte, WYRLO conserve une empreinte numérique (SHA-256) du passage, une représentation numérique (vecteur) calculée sur son début et son verdict de sécurité (injection détectée ou non).
- Analyses de la boucle d'amélioration : groupes d'échecs, sujets absents et corrections proposées, qui reprennent des exemples de questions (masquées si le masquage est activé) ; rapports hebdomadaires (sujets et chiffres).
- Rapport hebdomadaire envoyé par e-mail : adresse e-mail du destinataire, noms de l'organisation et du projet, et indicateurs agrégés de chaque projet (score, évolution depuis la semaine précédente, nombre de questions analysées, de « je ne sais pas », de corrections automatiques appliquées, de sujets absents et de corrections à faire de votre côté), avec un lien vers le rapport dans l'espace client. L'e-mail ne contient aucun extrait de question, de réponse ou de passage, ni aucun nom de sujet.
- Avertissements de plafond mensuel, par e-mail : adresse des propriétaires et administrateurs, nom de l'organisation, nombre de

- questions analysées et plafond du mois. Aucun extrait de question ni de réponse.
- Journal d'activité : actions sensibles réalisées dans votre organisation, avec leur auteur et leur date.
- Échanges avec le support : vos messages à contact@wyrlo.io (directement ou par le bouton « Besoin d'aide ? ») et nos réponses ; les questions posées à l'assistant d'aide et ses réponses.
- Données de facturation, si vous souscrivez une offre payante : nom ou raison sociale, adresse de facturation, numéro de TVA le cas échéant, adresse e-mail de facturation, offre souscrite, montants, dates et état des paiements, factures. Le paiement est traité par Stripe : WYRLO ne reçoit ni ne conserve le numéro complet de votre carte, seulement des informations limitées (type de carte, quatre derniers chiffres, date d'expiration) pour vous permettre de reconnaître le moyen enregistré. Aucune offre payante n'est ouverte à ce jour.
- Journaux techniques nécessaires au fonctionnement et à la sécurité du service : chez nos hébergeurs, adresse IP, localisation approximative déduite de cette adresse (pays, région, ville, opérateur réseau), date et heure, adresse demandée, code de réponse, navigateur et empreinte technique de la connexion chiffrée ; pour l'API, les 10 premiers caractères de la clé d'API (jamais la clé entière) et des informations sur chaque requête (organisation, décision, durée de traitement, langue), jamais le contenu des questions, des passages ni des réponses. Les appels passés par api.wyrlo.io parviennent à Supabase avec une adresse de Vercel, pas la vôtre.

Vos documents ne sont jamais stockés. Si vous utilisez l'index sans copie, WYRLO reçoit le texte à indexer, le masque, en fait calculer les vecteurs par Mistral AI, puis l'oublie : seuls l'adresse, une empreinte et le vecteur de chaque passage sont gardés.

Finalités

- Fournir le service : vérifier les réponses contre leurs sources, calculer le niveau de confiance, décider de répondre ou de dire « je ne sais pas ».
- Répondre aux questions posées à l'assistant d'aide de WYRLO, à partir de notre centre d'aide : la question est masquée par WYRLO, puis une réponse est rédigée et vérifiée contre les réponses du centre d'aide avant d'être affichée.
- Ajuster les réglages de votre organisation à partir de ses propres traces (chaque nuit, ou chaque semaine pour l'accès actuel), et produire le rapport hebdomadaire.
- Envoyer le rapport hebdomadaire de fiabilité par e-mail, le lundi, quand il signale quelque chose (correction appliquée, sujet absent, correction à faire de votre côté, baisse du score) : par défaut au propriétaire de l'organisation seul ; chaque membre choisit de le recevoir ou non dans Compte, rubrique E-mails.
- Gérer votre compte, votre organisation et, le cas échéant, votre abonnement.
- Facturer les offres payantes, encaisser les paiements par l'intermédiaire de Stripe, gérer les échecs de paiement et, le cas échéant, recouvrer les sommes dues.
- Assurer la sécurité du service et prévenir les abus : nombre de demandes limité par adresse IP, notamment sur les demandes d'accès.
- Confirmer votre adresse puis vous écrire quand votre accès s'ouvre, si vous le demandez : un e-mail de confirmation, puis un seul e-mail à l'ouverture de votre accès, aucune prospection. Votre adresse n'entre dans la liste qu'après le clic sur le lien de confirmation.
- Répondre à une demande pour l'offre Entreprise et grands partenaires : confirmer votre adresse, étudier la demande et, si elle relève de cette offre, vous proposer un devis. Aucune prospection.

- Répondre à vos demandes.

WYRLO n’utilise pas les traces à d’autres fins, et notamment pas pour entraîner des modèles d’IA.

Bases légales

- Exécution du contrat : fourniture du service (y compris l’envoi du rapport hebdomadaire par e-mail), gestion du compte, souscription, paiement et facturation des offres payantes.
- Mesures précontractuelles prises à votre demande : demandes d’accès, demandes pour l’offre Entreprise et grands partenaires.
- Intérêt légitime : sécurité du service, prévention des abus, journal d’activité, réponses aux demandes adressées au support, recouvrement des sommes dues.
- Obligation légale : émission et conservation des factures et des pièces comptables.
- Aucun traitement n’est fondé sur votre consentement : le site n’utilise ni cookie ni traceur qui en demanderait un.
- L’adresse e-mail et un mot de passe, ou la connexion avec Google, sont nécessaires pour créer un compte : sans eux, le compte ne peut pas être créé. Le nom est facultatif. Pour demander un accès, seule l’adresse e-mail est nécessaire.

Durées de conservation

- Traces : la durée choisie par votre organisation, dans la limite de son offre (14 jours pour Gratuit, 30 pour Développeur, 90 pour Production et Partenaire), puis suppression automatique chaque nuit.
- Empreintes des passages et verdicts de sécurité, sans le texte : même durée que les traces, comptée depuis la dernière réception

du passage, puis suppression automatique chaque nuit.

- Exemples de questions repris dans les analyses de la boucle d'amélioration : retirés en même temps que les traces correspondantes. Analyses (groupes d'échecs, sujets absents, corrections) et rapports hebdomadaires, qui ne gardent que l'intitulé des sujets et des corrections : pendant l'utilisation du service, puis supprimés avec l'organisation ; un sujet ou un groupe qui n'a plus d'exemple et ne revient pas pendant 180 jours est supprimé automatiquement.
- Comptes et organisations : pendant toute l'utilisation du service. Chacun peut supprimer son compte à tout moment dans Compte, rubrique « Supprimer mon compte » : il est alors effacé immédiatement, avec son profil et ses adhésions. Le propriétaire d'une organisation peut la supprimer à tout moment dans Organisation, rubrique Données : ses données sont alors effacées immédiatement. Une fermeture demandée à contact@wyrlo.io est faite dans les 30 jours. Les copies de sauvegarde, gardées 7 jours, disparaissent ensuite.
- Connexions : sessions de connexion supprimées après 90 jours sans utilisation (il faut alors se reconnecter) ; liens de confirmation, de connexion et de réinitialisation du mot de passe : 7 jours ; demandes de connexion inachevées : 1 jour ; puis suppression automatique.
- Invitations : l'adresse de la personne invitée est conservée jusqu'à 30 jours après la fin de l'invitation (acceptée, annulée ou expirée), puis supprimée automatiquement ; elle reste dans le journal d'activité jusqu'à 1 an après l'envoi de l'invitation. Le lien d'invitation expire au bout de 7 jours.
- Journal d'activité : 1 an, puis suppression automatique.
- Demandes d'accès : demande non confirmée, 7 jours après la demande ; demande confirmée, jusqu'à l'ouverture de votre accès (le jour où nous vous écrivons), puis trois mois après cet e-mail si vous n'avez pas créé de compte, ou 30 jours après la création de votre compte, et dans tous les cas au plus 12 mois après la

demande, puis suppression automatique. Vous pouvez demander à en être retiré à tout moment en écrivant à contact@wyrlo.io. Empreintes d'adresse IP des demandes : 24 heures.

- Demandes pour l'offre Entreprise et grands partenaires : demande non confirmée, 7 jours ; demande sans suite, 12 mois après le dernier échange ; demande qui aboutit à un contrat, pendant la durée du contrat. Empreintes d'adresse IP : 24 heures. Vous pouvez demander la suppression de votre demande à tout moment en écrivant à contact@wyrlo.io.
- Clients finaux : jusqu'à la suppression du client final, du projet ou de l'organisation ; la suppression efface aussitôt ses documents indexés et ses traces. Le nombre de vérifications du mois en cours est gardé jusqu'à la facture.
- Factures : 10 ans, au titre des obligations comptables (article L. 123-22 du Code de commerce). Aucune facture n'est émise tant qu'aucune offre payante n'est souscrite.
- Données de facturation autres que les factures : pendant l'abonnement, puis 5 ans après sa fin, durée de prescription des actions entre professionnels (article L. 110-4 du Code de commerce).
- Échanges avec le support : 3 ans après le dernier contact.
- Questions posées à l'assistant d'aide : la question masquée, la réponse et la décision de vérification, 30 jours, puis suppression automatique chaque nuit ; la date de la question, 24 heures (limite de 5 questions par jour).
- Copies de sauvegarde de la base de données : quotidiennes, chiffrées et conservées 7 jours par notre hébergeur Supabase. Une donnée supprimée en disparaît au plus tard 7 jours après.
- E-mails envoyés et journaux d'envoi, chez notre prestataire d'envoi (Resend) : 30 jours pendant la durée du compte, copies de sauvegarde 7 jours, effacement dans les 90 jours suivant la fin du service, selon la page RGPD de Resend.

- Journaux techniques de nos hébergeurs : 7 jours chez Supabase (passerelle de l'API, authentification, fonctions et base de données) et 1 heure pour les journaux des fonctions chez Vercel. Supabase conserve ses journaux sur son infrastructure de journalisation, hébergée par Google, dont le lieu de stockage n'est pas garanti dans l'Union européenne ; les transferts éventuels sont encadrés par des clauses contractuelles types (voir la page Sous-traitants).

Conservation des données chez Resend (politique RGPD de Resend)

Sauvegardes de la base de données (documentation de Supabase)

Destinataires et sous-traitants

Les données ne sont accessibles qu'aux personnes habilitées de WYRLO et de votre organisation, ainsi qu'aux sous-traitants techniques qui nous aident à fournir le service. La liste des sous-traitants, leur rôle, les données concernées et le lieu de traitement figurent sur une page dédiée.

Certains de ces prestataires sont établis hors de l'Union européenne ou peuvent y traiter des données, notamment Vercel, Resend et Cloudflare (États-Unis), ainsi que Supabase pour ses journaux techniques, conservés chez Google sans lieu garanti dans l'Union européenne. Ces transferts sont encadrés par les clauses contractuelles types de la Commission européenne et, pour les sociétés américaines certifiées, par le cadre de protection des données UE–États-Unis (Data Privacy Framework), selon les contrats de ces prestataires. Vous pouvez obtenir une copie de ces garanties en écrivant à contact@wyrlo.io.

Pour les offres payantes, Stripe traite les paiements pour le compte de WYRLO. Pour ses propres finalités, notamment la prévention de la fraude et le respect de ses obligations légales et réglementaires, Stripe agit en responsable de traitement indépendant, selon sa

politique de confidentialité. Les politiques de confidentialité de chaque prestataire sont accessibles depuis la page Sous-traitants.
Liste des sous-traitants Politique de confidentialité de Stripe

Vos droits

Le RGPD vous donne les droits suivants sur vos données :

- accès ;
- rectification ;
- effacement ;
- limitation du traitement ;
- opposition ;
- portabilité ;
- directives sur le sort de vos données après votre décès.

Sans nous écrire, vous pouvez télécharger une copie de vos données de compte et supprimer votre compte depuis la page Compte. Pour exercer vos autres droits, écrivez à contact@wyrlo.io. Nous répondons dans un délai d'un mois.

Pour les données contenues dans les traces, adressez-vous d'abord à l'organisation qui utilise WYRLO : elle est responsable du traitement, et nous l'aidons à vous répondre.

WYRLO ne prend aucune décision produisant des effets juridiques à votre égard, ou vous affectant de manière significative, sur le seul fondement d'un traitement automatisé (article 22 du RGPD). Les décisions « répondre » ou « je ne sais pas » portent sur les réponses du RAG d'une organisation cliente, qui en reste responsable.

Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), 3 place de Fontenoy,

TSA 80715, 75334 Paris Cedex 07, ou en ligne sur cnil.fr, ou à l'autorité de protection des données de votre pays de résidence dans l'Union européenne.
Adresser une réclamation à la CNIL Site de la CNIL

Cookies et stockage dans le navigateur

Aucun cookie non essentiel : ni mesure d'audience, ni publicité, ni outil de suivi, sur le site comme dans l'espace client.

Le site public ne dépose aucun cookie. Les pages de connexion et d'inscription, puis l'espace client, utilisent uniquement les cookies de session de connexion, strictement nécessaires au service (ils ne demandent donc pas de consentement), valables 400 jours au plus et supprimés à la déconnexion, ainsi qu'un cookie temporaire pendant la connexion avec Google.

Votre choix de thème (clair, sombre ou système) est gardé dans votre navigateur, en localStorage. Il n'est jamais transmis à nos serveurs.

À l'ouverture des offres payantes, le paiement aura lieu sur des pages ou des composants fournis par Stripe ; Stripe peut y utiliser des cookies nécessaires à la sécurité du paiement et à la prévention de la fraude, décrits dans sa politique de cookies.

Sécurité

Les mesures techniques et organisationnelles qui protègent vos données sont décrites sur la page Sécurité.

Sécurité

Modifications

Cette politique peut évoluer. La date de la version en vigueur figure en haut de la page. En cas de changement important, nous prévenons les titulaires de compte par e-mail avant son entrée en vigueur.